

ZONE	SUJET	QUESTION	REFERENT	REPONSE
NORD	Charte des officiels	Lourdeur du concours d'arbitres championnat de France, problème du tutorat pour des jeunes potentiels championnat de France qui ne pourront jamais passer le concours car trop lourd.	F. CHALOUPY	Volonté fédérale de rendre l'arbitrage qualitatif et homogène sur le territoire.
		Difficultés rencontrées dans l'utilisation de FBI pour la désignation des arbitres	Th. BALESTRIERE	Un groupe construction, constitué d'experts utilisateurs de FBI travaille à l'amélioration des fonctionnalités. A contacter via: assistancefbiv2@ffbb.com
		Quid du rôle de l'école de l'arbitrage de la CTC et les formations organisées par le Comité ?	F. CHALOUPY / C. GISCOU	Ces deux possibilités sont complémentaires. Les clubs peuvent former et le Comité peut apporter un complément avec une école départementale
	Divers	FFBB STORE : problèmes d'offre limitée et de prix peu attractifs	J.P. HUNCKLER	En cours d'amélioration avec le nouveau contrat équipementier et la liquidation de la DIC Boutique
	U15	Possibilité d'un joueur de pôle de participer à une équipe U15 d'une autre ligue ?	A. SALMON	Oui si cela est profitable pour l'évolution et la formation du joueur, en accord avec le DTN et les ligues concernées. Validé par le Bureau Fédéral
		Possibilité d'un U14 de jouer dans son club en ligue le samedi et le dimanche dans son club U15 Elite	A. SALMON	Non, il n'est pas envisageable d'établir une réglementation "à la carte". Décision Bureau Fédéral
		Voir horaires du WE (quelles limites jours et heures)	S. PIOGER	Vendredi 0h au Dimanche 24h
	Trophée Coupe de France	Pb de l'absence de ranking dans les championnats régionaux	S. PIOGER	Un travail est à faire avec les Ligues et Comités pour la saison 2014/2015
		Peut il y avoir plus d'une équipe par club engagé en Trophée Coupe de France	J.M. JEHANNO	Non, 1 seule équipe en masculins, 1 seule équipe en féminines
		Quid des points accordés et du « mélange » avec les résultats du championnat	J.M. JEHANNO	La commission juridique rédige les règlements Trophée Coupe de France. Ce Trophée sera revalorisé grâce à sa bonification en championnat.
		Auprès de qui les équipes s'engagent-elles en Trophée Coupe de France	J.M. JEHANNO	Les équipes envoient leur bulletin d'engagement à la Ligue Régionale, qui les transmet ensuite à la FFBB
	Qualifications	Part ligue dans la mutation, sachant qu'elle n'a plus d'action	J.P. HUNCKLER	La part FFBB restera inchangée. Libre aux ligues de ne pas prendre de marge sur les mutations.
	Délégation jeunesse	Les dotations Kinder sont elles envoyées au EFMB en cours	C. GISCOU	Oui toutes les EFMB ont reçu la dotation Kinder pour celles qui sont à jour de leur renouvellement et pour les labels obtenus
		Convention Ministère Education Nationale et FFBB : difficultés avec les organismes déconcentrés de l'état.	C. GISCOU	Tous les documents sont à jours sur le site FFBB, il ne devrait plus y avoir de difficultés, lettre du 19/12 du Ministère. Si besoin contacter G. MALECOT
EST	Charte des officiels	Quelle valorisation pour les formateurs qui ne sont plus des arbitres en activité ?	F. CHALOUPY	Nous avons un manque d'arbitres et d'OTM. La charte est là pour répondre à ces deux problématiques. Donc aucune valorisation hors arbitres et OTM en activité
	U15	Evolution possible du championnat U15 IL, pour des Ligues qui n'ont pas de championnat régional, pour des zones qui n'ont qu'une place en U15 IL ?	A. SALMON	Des évolutions de la compétition sont possibles, mais il est nécessaire au préalable d'établir un retour d'expérience
		Validation possible pour que ce soit la Ligue qui porte l'équipe U15 Elite ?	P. COLLOMB	Rigoureusement impossible
		Quels sont les critères de l'école d'arbitrage club ?	F. CHALOUPY / C. GISCOU	Voir nouvelle charte des officiels en cours de validation
		Possibilité de flux d'un joueur, à l'issue de la phase Ligue pour qu'il intègre l'équipe U15 IL, voire U15 Elite ?	A. SALMON	Non, il n'est pas envisageable d'établir une réglementation "à la carte"
		Des Ligues peuvent-elles, à l'issue de la phase régionale, organiser une compétition entre plusieurs Ligues ?	A. SALMON	Oui, sous réserve d'un projet compatible avec la formule proposée par la FFBB
Trophée Coupe de France	Cas d'une équipe nouvelle, qui s'inscrit en septembre en championnat départemental, et qui de fait n'aura pas pu s'engager en Trophée Coupe de France la saison précédente	J.M. JEHANNO	Si la Ligue Régionale a choisi pour son organisation une formule à cheval sur deux saisons, cette équipe ne pourra participer que la saison suivante	

ZONE	SUJET	QUESTION	REFERENT	REPONSE
SUD-OUEST	Charte des officiels	Quid de la fidélisation des OTM (éviter le départ dès cette année, dans la perspective de respecter la charte l'année prochaine)	F. CHALOUPY	Le projet de texte présente les mêmes dispositions sur les arbitres et OTM en ce qui concerne les mutations (valorisation dans son club origine les deux saisons suivant la mutation)
		Quid des sanctions sportives?	F. CHALOUPY	Cette possibilité sera portée au débat lors du prochain Comité Directeur
		L'observateur licencié dans un club fera t-il l'objet d'une valorisation dans la prochaine charte des officiels ?	F. CHALOUPY	Non, seul les arbitres et les OTM en activité seront valorisés
	U15	Qui désignera les arbitres U15 Elite?	F. CHALOUPY	Les répartiteurs de zone
	Qualifications	Difficultés de gestion des doublons ? Ne pourrait on pas bloquer le système pour que les doublons ne puissent plus être créés...	S. PIOGER	Cette problématique sera étudiée dans le cadre de la dématérialisation des licences
	Trophée Coupe de France	Demande pour que la 1ère phase se termine fin janvier	J.M. JEHANNO	Impossible, car il faut trois dates ensuite pour faire les 1/16ème, 1/8ème, et plateau 1/4, 1/2, et nous devons faire les plateaux avant fin mars pour que les bonus puissent s'appliquer
		Si club département accède au 8ème de finale du Trophée : quelle valorisation pour son championnat ?	J.M. JEHANNO	Disposition à prévoir éventuellement par les Comités ou Ligues dans leurs règlements sportifs
	CTC	Règles de brulage : exemple : quid si club A qui porte l'inter-équipe ne présente que 4 joueurs et que le reste de l'équipe est composée de joueurs de club B. A ce jour, le principe est que les joueurs du club porteur sont brulés	P. COLLOMB	Nécessité de 7 brulés pour porter l'inter-équipe en seniors

ZONE	SUJET	QUESTION	REFERENT	REPONSE
CENTRE	U15	Nombres d'équipes en Championnat de France Elite : Bourgogne 1 place / Lyonnais : 3 places. Pas suffisant Revoir la clé de répartition des places au-delà des effectifs (clubs pro, sortie de Pôle...)	A. SALMON	Certes, mais en passant de 72 à 48, cela paraît difficile de faire autrement. Nous suivrons et peut être que des évolutions sur les critères déterminant le nombre de places seront à faire mais pour la saison à venir, pas de modifications sauf désistement d'une ou plusieurs ligues.
		U15 : 8 minimum ... présents au match en tenue. Doivent-ils entrer en jeu obligatoirement ?	A. SALMON	8 JOUEURS SUR LA FEUILLE. Doivent ils jouer ? S'ils sont 8 c'est souhaitable. Aucune disposition réglementaire imposant l'entrée en jeu.
		U15 Inter Régional Niveau minimum d'entraîneur : Y a-t-il une règle fixée par la FFBB ?	A. SALMON	Niveau CQP demandé
	Divers	Trop d'informations arrivent par mail de la FFBB avec ordre et contre ordre. Difficulté à faire le tri et définir les priorités. Avoir une hiérarchisation de l'information venant de la FFBB vers les LR et CD	Th. BALESTRIERE	C'est une volonté FFBB d'informer au mieux les structures régionales et départementales. Depuis le 01/07/2013, seulement 5 messages (sur 268) ont fait l'objet d'un erratum
		Ordre du jour des réunions de Zone avec de plus en plus d'informations de la FFBB Les réunions de Zone commenceront le vendredi en soirée pour les dossiers de Zone ; le samedi est consacré aux informations fédérales	Th. BALESTRIERE	Pris en compte. Lors des prochains rendez-vous seule la présentation des projets en cours sera au programme.
		Brûlage de joueurs : est-ce que la diminution du nombre de joueuses et joueurs en jeunes est applicable aux LR et CD ?	S. PIOGER	La diminution s'applique au championnat de France. Chaque structure pourra appliquer cette diminution dans son règlement
	Commande Zones	Action non obligatoire de la Zone Centre. Quel fonctionnement financier ? Souhait que toutes les écritures passent par la comptabilité fédérale sur une ligne spécifique avec des charges et des produits qui s'équilibrent.	J.P. HUNCKLER	Financement par les Ligues et Comités en autonomie. Aucun flux de trésorerie par la FFBB.
		Financement des actions qui avaient un apport complémentaire des Ligues Régionales.	J.P. HUNCKLER	Toutes les actions Zones, de la commande FFBB, entrent dans le budget des 500 K€ sans apport supplémentaire des Ligues
		Obligation de participation au WEPS : Championnat de France Jeunes ?	P. BEESLEY	Non, pas d'obligation.
	Charte des officiels	Ne pas parler de "jeunes" officiels mais de "nouveaux" officiels	F. CHALOUPY	Non, nous parlons bien de jeunes officiels, nous faisons bien la distinction, en prenant en compte l'âge des officiels.
		E-marque : où en est-on de l'appel d'offres ou de la commande mutualisée d'ordinateur pour le déploiement d'e-marque	J.P. HUNCKLER	Pas d'Appels d'Offres lancés par la FFBB
		Avoir un suivi pour les clubs (information dans FBI par exemple) pour éviter "les surprises" de fin d'année	F. CHALOUPY	Les outils de suivi seront complètement intégrés à FBI
		Attention aux clubs en situations isolées géographiquement	F. CHALOUPY	La charte est un outil commun, et il est difficile de mettre en place des textes pour les exceptions. Toutefois, comme à notre habitude nous travaillons à réduire les frais. Une caisse de péréquation est à l'étude
		Outils de communication pour le recrutement et la valorisation des officiels : quels sont les projets de la FFBB ?	F. CHALOUPY	Voir charte des officiels, plus mise en place de nouvelles tenues pour les OTM, etc...
	Trophée Coupe de France	Valorisation sur les championnats. Avis réservé sur la relation Coupes / Championnats	J.M. JEHANNO	Les règlements sont toujours étudiés par la commission juridique, ils le seront pour ceux des Trophées coupe de France
	CTC	Licence AS : Cas particulier des jeunes pour Elite. CTC avec A/B/C. B porte une équipe en U15 Région. C porte une équipe en U15 Elite. Un joueur du club A (U14 du Pôle), joue dans l'équipe de B avec une licence AS en Régional. Le jeune progresse, mais ne peut pas aller jouer dans l'équipe de C qui elle évolue en Elite.	P. COLLOMB	Un joueur de Pôle doit se voir offrir une équipe U15 Elite dès le début de saison
		Interdiction des Ententes en DM1 / DF1 en Seniors. Laisser la réglementation à l'initiative des CD, car certains petits comités n'ont qu'une seule division.	P. COLLOMB	Nouvelle disposition réglementaire
		Lors des visites des référents CTC, les Comités et Ligues ne reçoivent pas de copie du compte-rendu de visite.	Th. BALESTRIERE	Pris en compte. La distribution sera désormais réalisée.
	Qualifications	Identifier des profils différents entre la personne qui qualifie et la personne qui rectifie la licence (au sein du Comité).	S. PIOGER	En cours de réflexion avec l'informatique
		Décision d'annulation ou de rectification de licence : Lorsqu'un CD ou une LR donne un avis, il n'est pas toujours suivi ou n'a pas de retour.	S. PIOGER	Ce problème est résolu pour la saison 2014/2015 : le CD pourra directement modifier la licence, donc suivra le dossier
	Jeunesse	Suivi du passage de licence Contact vers licence Compétition. Y a-t-il eu une étude ou une évaluation ?	C. GISCOU	Oui, il est prévu un suivi si le nom / prénom, date de naissance ont été renseignés ou si l'enfant se présente à l'inscription club avec son diplôme et que le numéro est enregistré au moment de sa prise de licence club

ZONE	SUJET	QUESTION	REFERENT	REPONSE
OUEST	Charte des officiels	1 OTM Club sur tous les niveaux ?	F. CHALOUPY	Non, la nouvelle charte ne reprend plus le principe un officiel / une équipe
		1 Pénalité financière seule ne parait pas suffisant.	F. CHALOUPY	La possibilité de sanction sportive sera portée au débat lors du prochain Comité Directeur
		Obligation d'avoir l'arbitre et l'otm si non pas d'engagement validé	F. CHALOUPY	La charte des officiels est une charte d'engagement et non une charte d'obligation.
		Championnats U17 F/M et jeunes fédéraux pris en charge pour arbitrage par arbitres territoire ? (y compris U20) ?	F. CHALOUPY	Ces divisions seront arbitrées par des ressources de niveau Championnat de France Jeunes
		Dans l'exemple NM3 pour les OTM, beaucoup de participants émettent un doute sur la possibilité de faire se déplacer un OTM visiteur sur les rencontres	F. CHALOUPY	C'est un engagement du club à se faire accompagner d'OTM. C'est un moyen de valoriser des OTM Club
		Comment seront désignés les OTM CR et OTM CV ? Est-ce une désignation officielle, ou chaque club qui désignera un de ses membres ?	F. CHALOUPY	Les OTM CR et CV ne feront pas l'objet de désignations. Les deux clubs s'engagent à fournir les OTM du niveau requis.
		Que se passera-t-il si pas d'OTM de niveau dans les clubs recevant ou visiteur ?	F. CHALOUPY	Sanctions supportées par les clubs. Désignation d'OTM HC pour assurer la prestation.
		Beaucoup de questions sur comment FBI V2 pourra tout comptabiliser (tutorat, parrainage, écoles d'arbitrage).	F. CHALOUPY	Le cahier des charges est en cours de rédaction. La mise en service de ces fonctionnalités de FBI est une condition nécessaire à la mise en œuvre de la nouvelle charte.
		Pour les CTC, comment les points pourront-ils profiter à tous les membres de la CTC ?	F. CHALOUPY	Dans une CTC les clubs s'engagent à mutualiser des moyens pour créer une école d'arbitrage. De fait la valorisation des officiels sera également mutualisée.
		Comment seront traitées les mutations d'officiels ?	F. CHALOUPY	Même principe qu'actuellement avec une valorisation pour le club quitté durant deux saisons minimum.
		Sera-t-il possible pour les clubs d'avoir au cours de la saison une simulation du nombre de points obtenus à un moment donné ?	F. CHALOUPY	Oui, le club aura possibilité à tout moment de connaître la valorisation des engagements de ses officiels
		Pour les pénalités sportives si on souhaite les introduire, la seule solution est le refus d'engagement si pas d'arbitre associé à une équipe	F. CHALOUPY	C'est une charte d'engagements et non d'obligations ou d'interdictions. Les pénalités sportives sont à l'étude.
		Question sur le champ d'application : la charte sera-t-elle applicable à tous les niveaux, et les niveaux de championnats seront-ils définis par la FFBB, ou par les structures ?	F. CHALOUPY	La charte des officiels est applicable pour tous les niveaux. Aucune adaptation locale ne sera possible. Les structures ne définiront que les championnats à désignations, donc pour lesquels les clubs devront fournir un nombre de points
		Est-ce que les équipes de jeunes (U13 et U15) seront comptabilisées dans les obligations de points ?	F. CHALOUPY	Tous les championnats de France feront l'objet d'un engagement en nombre de points pour les clubs.
	Les pénalités financières seront-elles proportionnelles au nombre de points manquants ?	F. CHALOUPY	Les modalités des pénalités financières sont encore en réflexion	
	Trophée Coupe de France	Voir le côté Juridique que les points bonus gagnés ne permettent pas d'annuler des pénalités sportives.	S. PIOGER	Problématique prise en compte pour les prochaines modifications règlementaires
	U15	Faire valider le Formulaire d'engagement du Championnat de France Elite par : Comité, Ligues et Club	A. SALMON	Faire valider le formulaire de pré engagement en U15 ELITE par la Ligue et le Club ou l' Union mais aussi par le Comité concerné
	Qualifications	Débat à ouvrir sur le Coût des Mutations du fait que les Ligues n'interviennent plus.	J.P. HUNCKLER	La part FFBB restera inchangée. Libre aux ligues de ne pas prendre de marge sur les mutations.
	Commande Zones	Il semble manquer les indemnités pour les chefs de stages sur plusieurs formations d'arbitres.	F. CHALOUPY	Non prévu
		Des demandes sont faites pour savoir si les indemnités de chef de stage, ou sur les autres indemnités, si les personnes concernées sont des CTF salariés.	Th. BALESTRIERE	Un groupe de travail est mis en place pour définir les règles d'intervention des CTF sur des actions Zones
Le stage ARB03 semble ne plus exister dans la zone Ouest.		F. CHALOUPY	LES RTZ et la CEDACF ont validé le tableau	
Le stage ARB05 semble être organisé sur un tournoi pour la zone Ouest		F. CHALOUPY	LES RTZ et la CEDACF ont validé le tableau	
Qualifications	Il faudrait séparer le tableau CD/CLUB en un tableau CD, et un tableau CLUB, car les prérogatives ne sont sans doute pas les mêmes.	S. PIOGER	A prévoir	
	Les modifications de dates de qualification et de dates de certificat médical ne devraient pas pouvoir être effectuées en revenant en arrière.	S. PIOGER	En cours d'étude	
	La Ligue des Pays de la Loire trouve dommage le transfert des compétences ligues vers comités.	S. PIOGER	Il s'agit en l'espèce d'une décision du Comité Directeur	
Divers	Le CD49 trouve le prix des mutations trop élevé. Notamment pour les étudiants qui sont obligés de muter. Réponse a été faite sur place que le prix des mutations est composé d'une part FFBB, d'une part régionale, d'une part départementale, et que donc il est toujours possible de moduler les participations départementales et régionales.	J.P. HUNCKLER	La part FFBB restera inchangée. Libre aux ligues de ne pas prendre de marge sur les mutations.	

ZONE	SUJET	QUESTION	REFERENT	REPONSE
SUD EST	Charte des officiels	Attente de la phase de transition entre l'ancienne et la nouvelle charte	F. CHALOUPY	Le travail de rédaction est en cours. Une présentation en sera faite lors des AG de Ligues Régionales.
	Trophée Coupe de France	Possibilité de pouvoir finaliser la phase régionale jusqu'à fin janvier	J.M. JEHANNO	Impossible, car il faut trois dates ensuite pour faire les 1/16ème, 1/8ème, et plateau 1/4, 1/2, et nous devons faire les plateaux avant fin mars pour que les bonus puissent s'appliquer
		Quid de la valorisation jusqu'en championnat régional voire départemental	J.M. JEHANNO	Disposition à prévoir éventuellement par les Comités ou Ligues dans leurs règlements sportifs
		Nécessité d'avoir les dates libérées pour l'organisation des qualifications régionales (de septembre à janvier)	J.M. JEHANNO	Dates prévues au calendrier fédéral
	U15	Qui est compétent pour les désignations d'arbitres en Elite et IR (zone, ligue ?)	F. CHALOUPY	Brassage = LR / Championnat = Répartiteur de zone
	Qualifications	Quelle sera la quote part des ligues dans la gestion des dossiers de mutations	J.P. HUNCKLER	La part FFBB restera inchangée. Libre aux ligues de ne pas prendre de marge sur les mutations.
		Que faire contre les clubs ne payant pas leur part de licences en fin de saison	J.P. HUNCKLER	Etre peut être plus rigoureux sur les engagements ?
	Divers	Chambre d'appel FFBB / Pbs de cohérence avec les décisions régionales, reconnaissance des décisions régionales	P. COLLOMB	Une décision régionale doit respecter les règlements dont la Chambre d'Appel est la gardienne